



ADHESION

ALSACE COMBUSTIBLE BOIS NATUREL

Objet : utilisation de la marque Alsace Combustible Bois Naturel

Madame, Monsieur,

La marque Alsace Combustible Bois Naturel a pour objectif principal de standardiser l'offre en combustible bois, afin de fournir au client une meilleure lisibilité sur les produits livrés, au travers essentiellement de 3 informations, à savoir la quantité, la granulométrie et l'humidité.

Ainsi, afin d'utiliser la marque Alsace Combustible Bois Naturel, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les différentes étapes à mettre en œuvre et les différents éléments à fournir :

1. *Prendre connaissance* de la marque Alsace Combustible Bois Naturel (document **à conserver**). Ces documents vous ont été envoyés dans notre précédent courrier.
2. *Remplir et signer* votre Bulletin d'adhésion à la marque (1 exemplaire **à conserver** – 1 exemplaire **à nous retourner** complété)
3. *Calculer* le montant de votre droit annuel d'utilisation de la marque à partir du tableau des contributions pour la période 2013-2014. (paiement par chèque à l'ordre de FIBOIS Alsace **à joindre** à la demande d'utilisation de la marque)
4. *Demander* une copie de votre inscription au registre du commerce et des sociétés (K Bis) (document **à nous retourner**)
5. *Remplir et signer* la demande de renseignements (document **à nous retourner**)

Nous vous rappelons également, que dans le cadre de toute activité commerciale, industrielle ou artisanale, vous êtes soumis notamment à certaines règles que nous vous mentionnons ci-dessous :

- inscription à la Chambre de Commerce ou des Métiers
- inscription auprès des services fiscaux afin de régler la TVA afférente
- inscription auprès des organismes sociaux
- inscription auprès d'une compagnie d'assurances de votre choix, pour la responsabilité civile
- inscription et déclaration auprès de la mairie du siège social de l'entreprise pour le calcul de la Contribution Economique Territoriale

A réception de votre demande d'utilisation de la marque dûment complétée, vous recevrez la confirmation de votre engagement avec votre numéro d'ayant droit. **Ces documents doivent être conservés.**

Vous serez alors autorisé, sauf cas de démission, suspension ou exclusion, à commercialiser en Alsace votre combustible bois en tant qu'ayant droit à la marque Alsace Combustible Bois Naturel, et donc à utiliser le logo et le nom Alsace Combustible Bois Naturel.

Vous recevrez également un kit de communication comprenant :

- le logo de la marque en format informatique,
- les plaquettes de communication à fournir systématiquement en complément des contrats d'approvisionnement.

Restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité de gestion

P.J. : - 2 exemplaires du bulletin d'adhésion à la marque
- 1 exemplaire de la demande de renseignements



BULLETIN D'ADHESION ALSACE COMBUSTIBLE BOIS NATUREL

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Qualité du représentant de l'entreprise :

Nom de l'entreprise ou Raison sociale :

Adresse du siège social :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site Internet : www.....

N° SIRET : Code NAF :

Statut juridique : Date de création :

DECLARE :

- Utiliser la marque Alsace Combustible Bois Naturel dont j'ai pris connaissance et dont j'accepte le contenu
- M'engager à respecter les principes, le fonctionnement et le cahier des charges énoncés dans la marque
- M'engager à faciliter le travail du Comité de gestion et du secrétariat de la marque, en autorisant notamment la réalisation de contrôles internes au sein de mon entreprise et/ou lors d'une livraison, et en acceptant de présenter tous les documents qui me seront demandés dès lors qu'ils ont un rapport avec le respect de la marque
- Attester sur l'honneur que la situation de mon entreprise au regard des obligations légales, fiscales et sociales est à jour
- M'engager à respecter la législation française en tout ce qui concerne mon activité
- Accepter que mon utilisation de la marque soit rendue publique
- Certifier l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

Volume total de combustibles bois commercialisé sous forme de plaquettes en 2012 en Alsace, exprimé en tonnes brutes (TB) avec mention de l'humidité moyenne :

Humidité moyenne (%) :

Pour les entreprises ayant débuté leur activité de commercialisation de combustibles bois durant l'année 2013, veuillez cocher la case ci-contre :

Fait à : le :

Signature et Cachet de l'entreprise :

Le Comité de gestion attire l'attention de l'ayant droit signataire, de la nécessité de conserver pendant une durée minimum de 3 ans, tous les documents lui permettant de justifier le respect de ses engagements. En effet, ces documents peuvent être demandés à l'occasion des contrôles internes.

La présente adhésion doit être réalisée en 2 exemplaires, dont un est à conserver par le signataire et dont l'autre doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

**FIBOIS Alsace – Alsace Combustible Bois Naturel
Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM**

Elle donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'engagement comportant le numéro d'ayant droit, ainsi qu'au kit de communication.

Le Comité de gestion de la marque s'engage également à informer les ayants droit de tous les changements qui pourraient être apportés à la marque.

L'ayant droit peut à tout moment résilier son engagement en informant le Comité de gestion par lettre recommandée avec accusé de réception, à laquelle doit être jointe le dernier document de confirmation d'engagement.